



Communiqué à la presse

Politique éducative de santé : copie à revoir

Le ministère de l'Éducation nationale a publié en catimini, à l'avant-veille des vacances scolaires et le jour d'une mobilisation importante des enseignants, une circulaire sur la politique éducative de santé sans innovation. Qu'en est-il du plan de santé scolaire attendu depuis la rentrée 2010 ? Qu'en est-il des besoins des élèves en particulier des plus vulnérables, des plus en difficultés, de ceux qui sont atteints de maladies chroniques ou en situation de handicap ?

Si le recours à des partenaires et l'articulation avec les Agences régionales de santé (ARS) pour remplir les missions éducatives sont à saluer, le ministère de l'Éducation nationale ne doit pas oublier ses propres responsabilités.

La circulaire du 15 décembre a des objectifs limités et déjà déterminés dans de précédentes circulaires. Elle appelle une suite. La réussite des élèves, la prise en compte de leur santé à l'école, les enjeux de santé publique méritent mieux. On retrouve même, comme seul indicateur des bilans de santé, le bilan de 6 ans.

Le ministère de l'Éducation nationale semble avoir une ambition très mesurée pour la santé à l'École. Quand va-t-il appliquer les préconisations des rapports de la Cour des comptes et du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques ? A l'heure où parlementaires et sénateurs se mobilisent pour pérenniser la médecine scolaire, on aurait encore pu attendre quelques mois pour la mise en œuvre d'un plan d'envergure.

Corinne Vaillant, secrétaire générale du SNMSU UNSA Education

06 81 50 36 05

snmsu@unsa-education.org